

DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE SAINT-MARS-SUR-LA-FUTAIE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JUIN 2016

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 11
- votants : 11
- absents : 4

L'an deux mille seize, le 30 juin à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Maurice ROULETTE, Maire.

Date de la convocation : 14/06/2016

Présents : MM. M. ROULETTE, J.F. PELÉ, J. BERHAULT, S. LECORDIER, T. JOSSOMME, S. HEBERT, G. COLIN, D. MAULAVE, M. FOUCAULT, O. AMEDEE, C. DODARD

Absents: B. BAUDIN, P. BOISSEL, L. RENAULT, G. CHANCEREL

Secrétaire de séance : C. DODARD

ORDRE DU JOUR

- Compte rendu de la séance du 2/06/2016
- Convention de défraiement avec la CCBM
- Charte désherbage – bassin versant de l'Airon
- Remplacement des personnels en congés estivaux
- Questions diverses

SEANCE

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 2 juin 2016.

Il propose de porter des points supplémentaires à l'ordre du jour :

- Demande de subvention de l'école
- Proposition d'acquisition de terrain
- Demande de subvention de l'épicerie associative
- Devis pour implantation de poteaux incendie

16/ 21- CONVENTIONS DE DEFRAIEMENT AVEC LA CCBM

Mr le maire présente les avenants aux conventions passées entre la commune et la CCBM, dans le cadre des échanges de personnels et travaux divers donnant lieu à défraiements.

Il demande aux conseillers l'autorisation de signer ces avenants.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer les conventions de défraiement de services avec la CCBM.

16/22- CHARTE DESHERBAGE AVEC LE BASSIN VERSANT DE L'AIRON

Mr le Maire propose, suite aux divers contacts pris dans le cadre de la rédaction du plan de désherbage, de s'engager au titre de la charte d'entretien des espaces des collectivités, mise en œuvre par le syndicat mixte de production d'eau potable du bassin du Couesnon.

Cette charte engage la municipalité à appliquer les prescriptions définies dans le plan de désherbage communal, afin de contribuer à la protection du captage d'eau du pont Juhel.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise le maire à signer la charte.

16/23- REMPLACEMENT DES PERSONNELS EN CONGES ESTIVAUX

Mr le maire annonce qu'il convient d'assurer le remplacement des personnels en congés estivaux :

-à l'agence postale, du 8 au 27 août : Mme Isabelle BLANCHET sera recrutée à raison de 18h30 hebdomadaires, à l'indice majoré 328. les frais de transport lui seront remboursés à raison d'un aller-retour quotidien. Les congés seront payés en fin de mission.

-à la mairie, du 15 au 22 juillet : mise à disposition d'un agent de remplacement par le centre de gestion, à raison de 3 permanences les 15, 19 et 22, de 13h30 à 16h30.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces propositions, charge le maire de signer les contrats et conventions correspondantes.

16/24- DEMANDE DE SUBVENTION CLASSE DE NEIGE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la directrice de l'école, qui sollicite le soutien financier de la commune afin d'organiser une classe de neige en février 2017 pour les 21 élèves de CE-CM.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord sur le principe, et se prononcera quant au montant de la subvention lorsque les participations des parents et de l'association de parents d'élèves seront connues.

16/25- DEMANDE DE SUBVENTION DE L'EPICERIE ASSOCIATIVE

Mr le maire donne lecture du courrier de l'épicerie associative demandant le versement d'une subvention de fonctionnement de 5 000€. Il laisse la parole à Mme Dodard, qui présente les comptes de l'association.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accorde le versement d'une subvention de 5 000€ à l'épicerie associative l'aubépine.

16/26- ATTRIBUTION DE LOGEMENT COMMUNAL

Le maire présente un dossier de demande de logement pour la location du logement vacant sis 3 Rue du Bocage.

Le conseil municipal, ayant examiné la candidature, et après délibération, n'accepte pas la candidature présentée et charge le maire de proposer de nouveau le logement à la location.

16/27- PROPOSITION D'ACQUISITION DE TERRAIN

Dans le cadre de l'acquisition d'un terrain appartenant au conseil départemental, en bordure du cimetière communal, afin de poursuivre l'aménagement de ce dernier, le maire annonce qu'il a reçu une proposition d'achat à 0.50€/m².

Il propose donc de réaliser l'acquisition de 1 600m² en bordure de la RD515.

Les frais de bornage et d'acte notarié sont à la charge de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de conclure l'achat pour 1 600m² au prix de 0.50€/m².

16/28- AMELIORATION DE LA DESSERTE INCENDIE AXE ST-MARS / PONTMAIN

Le maire présente un devis du SENOM pour la mise en place de deux poteaux de défense incendie le long de la RD290, lieux-dits la pulvinais et la mabilière. Il précise que l'opportunité des travaux de renouvellement de la canalisation d'alimentation en eau potable se déroulant actuellement permet d'obtenir des coûts de mise en œuvre intéressants.

Il demande l'avis du conseil à propos du devis d'un montant de 3 905.00€. ce montant est hors taxe, la TVA étant récupérée par le SENOM dans le cadre des travaux. Le conseil accepte le devis et charge le maire de commander les travaux.

-QUESTIONS DIVERSES

- opportunité d'acquisition d'un bien immobilier sis Rue de Bretagne : sans suite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h00.

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS

Mr Maurice ROULETTE, Maire	
Mr Philippe BOISSEL, 1 ^{er} Adjoint	/
Mme Ghislaine COLIN, 2 ^{ème} Adjoint	
Mr Thierry JOSSOMME, 3 ^{ème} Adjoint	
Mr Olivier AMEEDÉ	
Mme Josiane BERHAULT	
Mme DODARD Christelle	
Mr Jean-François PELÉ	
Mme Sylvie LECORDIER	
Mr Benoît BAUDIN	/
Mme Sabine HEBERT	
Mr Michel FOUCAULT	
Mr Dominique MAULAVE	
Mr Laurent RENAULT	/
Mr Georges CHANCEREL	/